

Quoi À CRANS

LA REVUE DES CORBEAUX

www.cransvd.ch

Brunch du 2 septembre 2018

Une belle fête villageoise!



Éditorial
Portrait Corbeau
La vie associative
Mémento



Voeux

Les Autorités profitent de ces lignes pour souhaiter à l'ensemble des habitants de Crans et des lecteurs du Quoi à Crans de belles Fêtes de fin d'année et adresser leurs meilleurs vœux pour l'An nouveau.



ÉDITORIAL

VIE COMMUNALE

Alea jacta est

Avant le passage du fleuve Rubicon le 10 janvier 49 av. J.-C., Jules César aurait prononcé ces mots pour signifier que « les dés sont jetés », et qu'il continuait sa marche vers Rome afin d'y contester le pouvoir.

Le sort des finances communales n'a peut-être pas la même dimension politique, mais, pour les contribuables de Crans, néanmoins, les dernières décisions cantonales en matière de péréquation et facture sociale ont toutes l'apparence d'une lutte et mettent fin à une période de taux d'impôts communal très bas.

La Municipalité a été contrainte de présenter un budget 2019 avec une augmentation de 30,7% des contributions péréquatives de la commune, qui passent de 70,85% de nos impôts à 78,27%. Il en résulte une augmentation du taux d'imposition de 3 points, à 56% du taux cantonal de base. Il convient de noter que les frais de l'administration communale restent stables et que les services à la population seront maintenus à leur niveau actuel.

Depuis le début de la législature, j'ai attiré l'attention sur l'inéluctabilité de cette augmentation, due d'une part aux modifications du système péréquatif voté par le Grand Conseil, ainsi qu'aux compensations qui résultent de la réforme de l'imposition des entreprises (toujours en discussion au niveau fédéral, mais que Vaud a anticipé avec une votation en mars 2016).

Il convient de noter qu'en 2007, le taux communal était à 60 - taux qui, depuis 2012, est descendu à 53 points. A ce niveau, Crans était dans le peloton de tête des communes à taux bas (4ème ex æquo en 2018). Même avec le nouveau taux de 56 nous resterons dans un groupe privilégié, dont notre position relative ne sera connue que lorsque les autres communes auront fait leurs calculs et présenté leur nouvel arrêté d'imposition pour 2019.

Je suis obligé aussi de vous annoncer une augmentation de notre contribution au financement de l'Association Vaudoise d'Aide et de Soins à Domicile (AVASAD) à partir de 2020. Le Conseil d'Etat a décidé récemment de reprendre la totalité des coûts de l'AVASAD dans le budget cantonal. Ceci devait permettre une diminution des impôts des communes - sauf que le nouveau système est basé non pas en francs par habitant (même impact pour toutes) mais par rapport à la valeur du point d'impôt, (effet péréquatif et redistributeur).



En effet, la très grande majorité des communes bénéficieront de cette diminution, mais, pour 29 d'entre elles, le résultat est une augmentation, et - vous l'avez deviné - parmi les 9 impactées pour l'équivalent de 0.5 pt d'impôt et plus se trouve Crans, avec une augmentation de notre contribution de Fr. 109'000 en 2020.

Avec le vieillissement de la population, les coûts des soins à domicile vont continuer de grimper - avec le nouveau système mis en place par le Conseil d'Etat, nos contributions aussi.

Si personne ne conteste le principe de la solidarité entre communes ou avec des personnes nécessiteuses, l'on peut noter, par rapport aux informations qui précèdent, que:

- a) c'est toujours les mêmes communes qui sont appelées à la caisse (et essentiellement dans notre région);
- b) contrairement aux déclarations de M. Pascal Broulis, Conseiller d'Etat pour les finances, en 2017, la diminution de l'imposition des entreprises résulte en une augmentation des impôts des personnes physiques dans ces communes;
- c) dans un système économique «dit» libéral, l'on se retrouve de plus en plus souvent dans le canton de Vaud dans un paradigme de redistribution des revenus.

Je sympathise avec le Syndic de Rolle, encore plus durement touché que nous, qui a déclaré en octobre à un journal local: «Aujourd'hui, être à la tête des finances d'une commune c'est une vraie galère». Le seul rayon de lumière est que - pour le moment nota bene - les contributions péréquatives des communes sont sujet à un plafonnement, dont Crans devrait bénéficier à partir de l'année prochaine. Mais - ce plafonnement doit être reconduit dans le cadre de la refonte du système promise en décembre 2017 par la Conseillère d'Etat Mme Métraux.

J'ose espérer que les électeurs feront sentir leur opinion à ce sujet à leurs députés au Grand Conseil ainsi que lors des prochaines élections.

Aux urnes, citoyens!
Robert Middleton, Syndic

**«Aujourd'hui,
être à la tête des
finances d'une
commune
c'est une vraie
galère»**

« LE LIEN »

Association des seniors de Crans

A l'initiative de la Municipalité et avec le soutien de Pro Senectute Vaud, au bout de plusieurs mois de gestation, la naissance du Lien peut être annoncée.

Un comité d'habitants de Crans a mené une réflexion et organisé les premières activités d'une association qui a pour but d'offrir aux seniors de Crans et des environs une large palette d'activités afin de favoriser rencontres, amitié, convivialité, solidarité, contacts sociaux et de lutter ainsi contre les effets de la solitude. Elle propose des événements en réponse aux souhaits manifestés par les habitants dans un sondage effectué l'automne dernier. Premières réalisations :

1. Visite guidée au Musée de l'Ariana à Genève
2. Conférence de M. Jean Boissonnard (voyage sur la péninsule antarctique)

3. Présentation du Port de Crans par Monsieur Georges-Claude Cailler et le garde-port Monsieur Kiet Dang .

4. Visite de la Fondation Martin Bodmer à Cologny
Des suggestions d'activité ou des propositions de collaboration avec d'autres associations seront les bienvenues.

N'hésitez pas à nous contacter pour vous tenir informé de nos prochaines activités.

Adresses de contact : leliencrans@gmail.com

Marianne Aeschbacher 022 361 88 39

Trudi Kermode 022 960 02 88

NÉCROLOGIE

La Gym Mixte de Crans

- Ses géniteurs, les couples Arbex, Creteigny et Cevey,
 - Ses deux seules présidentes, fidèles et dévouées, Suzanne puis Agnès,
 - Ses moniteurs successifs, René Stocker, Gian-Paolo Patelli, François Pythoud, Alain Charmey, Roger Schnyder, Marta, Marie, Nadia, et enfin Jean-Marc, fidèle au poste depuis plus de huit ans,
 - Ses nombreux membres, plus ou moins actifs, plus ou moins doués, plus ou moins sérieux, plus ou moins assidus, et, pour sûr, de moins en moins jeunes,
 - Les familles parentes et alliées ainsi que les nombreux amis et supporters à Crans, dans le Pays de Vaud, en Suisse, dans le monde et même au-delà de l'Univers connu,
- ont l'immense tristesse d'annoncer le décès, suite à un manque chronique de sang neuf, après une lente agonie supportée avec courage, lucidité et résignation de la Gym Mixte de Crans à l'âge vénérable de 36 ans.**

Notre Société a été portée sur les fonts baptismaux en automne 1982, pour permettre aux couples une activité commune, et ce, malgré l'incrédulité de la Municipalité de l'époque:

«On peut leur laisser la salle, comme c'est une société mixte, les bringues ne vont pas tarder, et dans six mois la salle sera de nouveau disponible»
Et c'est ainsi que depuis janvier 1983, notre vénérable Société a sculpté un corps d'athlète, ou de mannequin, à plus de 130 membres, dont plusieurs nous ont, hélas, déjà quittés. Ayons une pensée émue pour Franz Nauer, Paulette Christoff, Pierre Aellen, Bernard Cartier, Eric Staehli, Heinz Kortmüller et René Blatt.

Nous avons utilisé la salle plus de 1400 fois, usé et abusé de deux concierges, sept syndics et pas moins de dix profs.

Mais contrairement aux prévisions de nos édiles, aucune bringue. Juste quelques chocs plus ou moins fortuits lors de nos parties endiablées de hockey, ayant nécessité au total, la pose de 239 points de suture, un sac de plâtre, 15 rouleaux de sparadrap, 5 litres de teinture d'arnica, 24 emballages d'anti-inflammatoire, et pour les moniteurs, une ordonnance renouvelable pour un usage immodéré et non contrôlé d'antidépresseurs.

Mais, bien au-delà des bobos et des courbatures du lendemain, des litres de sueurs et d'acide lactique, quel plaisir de se retrouver chaque semaine, dans la bonne humeur, la convivialité et l'amitié. Que d'échanges, de partages et d'éclats de rire!

La Gym Mixte est morte.... Vive la Gym Mixte!

Daniel Cevey, juillet 2018

FRANÇOIS MATHEY

Garde-forestier pour Crans

Monsieur François Mathey commence sa formation de forestier-bûcheron à l'âge de 16 ans, en vue de l'obtention de son CFC. C'est à Lyss (BE) qu'il effectue son école de garde-forestier. Son diplôme en poche, M. Mathey part pour l'Afrique, en Guinée, afin de collaborer à la création de l'Ecole Nationale des Eaux et Forêts, projet financé par le gouvernement suisse. A l'heure actuelle, il soutient encore activement des projets en Guinée, comme par exemple une école primaire qui porte le nom de son fils : Jérémie Mathey, ainsi qu'une école de santé dans le cadre d'une petite association qu'il a créée.

En 1995, M. Mathey arrive dans notre région, en qualité de garde-forestier. Il s'occupe des 2276 hectares que compte son triage sur les sept communes dont il est responsable, soit Chésereux, Coinsins, Crans-près-Céligny, Duillier, Gingins, Prangins et Trélex: Le garde-forestier est chargé de l'établissement des budgets des travaux forestiers de chaque commune et définit les interventions à réaliser (coupes de bois, soins aux jeunes peuplements, entretien des alpages, des réserves naturelles et entretien des chemins). Il organise les travaux et contrôle les chantiers. Il effectue le cubage des bois, et s'occupe de leur commercialisation. Ces communes sont membres d'une coopérative, La Forestière, qui s'occupe de la commercialisation des bois destinés aux scieries. Les principaux clients se trouvent en Suisse et en France. Le prix du bois a chuté de façon « catastrophique ». Les bois de moindre valeur sont écoulés sous forme de bois énergie (« plaquettes » et bûches traditionnelles) ou comme bois d'industrie pour la fabrication de papier ou de panneaux de particules. Le garde-forestier est aussi un représentant de l'Etat de Vaud, pour lequel il effectue les tâches suivantes : marquage des bois, surveillance sanitaire, surveillance des dangers naturels tels que les éboulements et les crues, représentation du Service des Forêts aux séances officielles, la police forestière, la promotion du bois et de la biodiversité et, enfin, de la vulgarisation pour les écoles ou autres groupes. Notre commune est propriétaire de deux massifs forestiers distincts: la Pierre-Féline (près de l'aire de repos de l'autoroute), d'une part, et à Cuvaloup (sur le versant nord de la Dôle) d'autre part. Le territoire de la Pierre-Féline recouvre une surface de

Notre commune est propriétaire de deux massifs forestiers distincts

22 ha de forêt, d'une grande valeur biologique. Ce milieu est favorable à la présence du loriot d'Europe (rare) et du Pic Mar. La zone humide assure, quant à elle, la présence de castors et de plusieurs espèces de batraciens, de libellules, etc... Le territoire de Cuvaloup recouvre 64 ha de forêt du Haut-Jura, ainsi qu'un pâturage boisé. On y produit du bois de qualité. Ce secteur a une grande valeur paysagère et on y trouve surtout des sapins blancs, des épicéas, des hêtres, des érables, ainsi qu'une grande variété d'espèces animales. Crans a établi un plan de gestion

des forêts qui définit l'historique, l'état actuel, ainsi que des buts à atteindre pour les années futures. Ce document indique les possibilités de coupes issues d'un inventaire forestier.

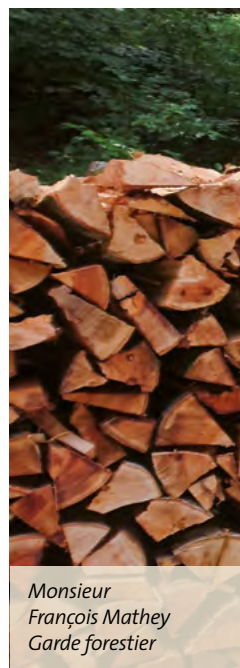
Les fonctions de nos forêts sont les suivantes :

- Le rôle de protecteur, principalement le long des cours d'eau du Riond et du Nant de Pry
- Le rôle paysager (cordons boisés, lisières et pâturage de Cuvaloup)
- Le rôle d'accueil (promenades en forêt, domaine skiable à Cuvaloup)
- Le maintien de la biodiversité aussi bien en plaine qu'en montagne
- La production de bois.

Certaines menaces pèsent sur nos forêts, dues à des maladies, à la pression de la faune ou au dérèglement climatique. La maladie la plus grave est la chalarose, venue de Mandchourie, qui s'attaque aux frênes. Dans toute l'Europe, ces arbres auront majoritairement disparu d'ici une dizaine d'années. De plus, les cerfs sont trop nombreux et difficiles à chasser dans le Jura. Ils dévorent les jeunes pousses dans les forêts de montagne, ce qui empêche la régénération des peuplements. L'unique prédateur naturel de ce cervidé est le loup. Son récent retour dans le Jura vaudois est considéré, par les forestiers, comme un soulagement. Le réchauffement climatique influence nos forêts et surtout lors des extrêmes climatiques qui deviennent toujours plus fréquents. La régénération naturelle a de plus en plus de peine à s'installer, contrairement à il y a 25 ans. Afin d'être le plus en adéquation possible avec les enjeux et les défis qui se profilent à l'horizon, les mesures suivantes sont à réaliser pour l'avenir de nos forêts :

- En plaine, il faut privilégier au maximum le chêne.
- En montagne, il faut augmenter les exploitations pour améliorer la stabilité des peuplements et favoriser la biodiversité.
- En Cuvaloup, créer une réserve forestière intercommunale près de Poêle-Chaud, qui regroupera des forêts de Crans, Trélex et St-Cergue.

La forêt ne nous appartient pas, elle nous est prêtée par nos parents et nous devons la remettre à nos enfants.



Monsieur
François Mathey
Garde forestier



ASTRID KISSLING

Créer du lien dans le village

Pour cette native de Crans, le développement du village a toujours été une des préoccupations. C'est pourquoi elle s'est engagée, entre autres activités, depuis 23 ans au comité de la Société de développement de Crans (SDC). Cette société, fondée en 1965, a pour objectif de favoriser les contacts entre tous les habitants de Crans par l'organisation d'événements en collaboration avec les autorités. Entrée en 1995 sous la présidence de Jean-Léon Blanc, elle a depuis œuvré dans le comité et en a pris la présidence en 2016.

Astrid prend une part prépondérante dans les diverses activités de la société. Celui qui n'a pas encore goûté son vin chaud à la vente des sapins ne peut pas dire qu'il est de Crans. Son rôle de «GO» (Gentil Organisateur) pour la sortie des aînés est apprécié de tous. Il n'y a qu'à voir les sourires lors de la sortie des aînés au musée de la Croix Rouge au mois de septembre cette année ou lorsqu'elle est en cuisine pour la préparation de la fondue offerte aux nouveaux habitants chaque début novembre.

Ayant décidé maintenant de prendre un peu de recul, elle reste très active au sein du comité actuel en tant que vice-présidente au côté de Corinne Baumgartner, Antonina Munafo, Marc-Henri Barrail, Thomas Dislich et Claude Augsburgers.

Même si elle reconnaît qu'il est plus difficile aujourd'hui de créer du lien dans le village, à une époque où chacun s'isole avec son ordinateur et son portable et où le digital a remplacé la convivialité, elle veut continuer à promouvoir des activités dans le village et n'a qu'un mot d'ordre « venez nous rejoindre, participez et ayez du plaisir ! ».

Elle est de toutes les activités.



Madame Astrid Kissling

ART TEXTILE

Le Patchwork Club de La Côte

Fondé en 1993 par Madame Ruth Müller, le patchwork club de la Côte se réunit à la salle communale de Crans deux fois par mois un mercredi après-midi (atelier) et un mercredi soir (réunion de groupe). Il a fêté son 25ème anniversaire en octobre 2018 à la salle communale de Crans.

Qu'est-ce que le patchwork ?

C'est une technique de couture qui consiste à assembler des morceaux de tissus, de formes et de couleurs différentes, pour réaliser des motifs décoratifs. On peut assembler les morceaux à la main ou à la machine. Grâce à cette technique, il est possible de confectionner toutes sortes d'objets, tels que des plaids, des couvre-lits, des coussins, des sacs, des trousseaux, etc... Il existe d'innombrables motifs aux noms évocateurs : la cabane de rondin, le vol d'oie, le pas de l'ivrogne, le jardin de grand-mère entre autres. Le patchwork est parti d'Amérique, il est maintenant répandu dans le monde entier. Chacun l'interprète à son goût, soit à la manière traditionnelle, soit contemporaine. Certaines artistes réussissent à intégrer dans leurs travaux des matériaux les plus divers, tel que du plastique, des écorces, du métal, des cheveux Elles teignent également leurs tissus avec des vieux métaux pour les oxyder. On appelle cela de l'art textile. Une patcheuse mène une quête perpétuelle à la recherche du tissu, du ruban ou des boutons.... qui toujours lui manquent pour un projet. Fini le temps de la récupération. Cette activité est très bénéfique

tant au niveau créatif, cognitif qu'émotionnel. Elle apporte beaucoup d'apaisement aux personnes stressées. Mathématiques, géométrie, rigueur, association de couleurs, surtout celles qui stimulent le cerveau, planification des tâches, élaboration d'un projet, précision de la réalisation, sont autant d'exercices que réclame le patchwork et qui font travailler millions de neurones pour aboutir à la fin du processus à des quilts magnifiques ! Ajoutez à cela le réseau social, les bénéfices du partage d'une passion, la communication, les challenges qui s'y lancent, un zeste de compétition et de désir d'accomplissement ainsi

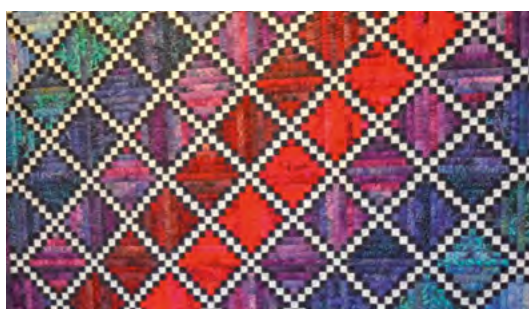
que le plaisir du jeu avec les tissus et vous obtenez l'une des meilleures gymnastiques pour garder un esprit clair, vif et affûté comme une lame !

Aucune autre activité ne réunit tous ces bienfaits.

(Tiré de Quilt mania n°109)

Nul besoin d'être une couturière expérimentée pour pratiquer le patchwork. Si cette activité vous intéresse, prenez contact auprès de Josiane Evrard au 022 779 01 28.

Les noms évocateurs : la cabane de rondin, le vol d'oie, le pas de l'ivrogne, le jardin de grand-mère



Réalisation de Madame Eliane Vullioud



Réalisation Passacaglia de Madame Brigitte Schouwey

LA CONVIVIALITÉ À L'HONNEUR

Le dimanche 2 septembre 2018

Les petits et grands Corbeaux, ainsi que les invités se sont réunis le dimanche 2 septembre à l'occasion de la fête « Crans fait son brunch ». Le comité d'organisation, avec le concours des sociétés locales et les employés communaux, a mis tout en œuvre pour proposer un programme varié tout au long de la journée. Cette première édition s'est avérée être un vrai succès.

Sous une météo agréable, les habitants venus nombreux ont été accueillis en musique, à partir de 11 heures, par l'orchestre New Orleans Jazz qui a donné le ton pour que cette fête soit un moment chaleureux pour tous. La Commanderie des Potes-au-Feu, tous parés de leurs élégantes tenues de cuisinier, a aussitôt séduit le public par leur prestance, leur générosité et leurs délicieux Malakoffs. Un moment de convivialité où chacun a partagé son repas ou a pu commander des grillades et boissons. La détente et la bonne humeur régnaient sous cette tente joliment décorée pour l'occasion - une décoration simple et pleine de fraîcheur, tout droit sortie de la nature et réalisée grâce aux talents locaux, avec de longues tables habillées de tissu en lin naturel, des rondins de bois faisant

Cette fête a également permis à toutes les générations de s'amuser

office de centre de table (gracieusement coupés par le garde forestier) et des feuilles de lierres ramassées dans les bois environnants

Cette fête a également permis à toutes les générations de s'amuser autour des animations variées proposées par les sociétés locales telles que des initiations à la cuisine pour les enfants, des ateliers créatifs, des démonstrations de Patchwork,

des massages et autres activités ludiques et artistiques... L'après-midi a vu petits et grands applaudir le spectacle de Kids Dance et d'autres s'initier à la pétanque, au foot, au tennis et au skate, dans une bonne ambiance qui a ravi les joueurs et le public.

Grâce à l'engagement et le dynamisme de tous, la fête du 2 septembre a été une réussite pour tous les habitants de notre village. **Tout le monde s'est quitté en se donnant rendez-vous pour une prochaine édition.**



Gaëlle Watson, nouvelle bibliothécaire

Maman comblée de 2 petites filles âgées de 6 et 8 ans, je m'appelle Gaëlle et suis très heureuse d'être votre nouvelle responsable de bibliothèque.

Mes études en commerce international m'ont amenée à passer quelques années en Allemagne et je me suis ensuite envolée pour l'Angleterre où j'ai vécu pendant 9 ans. J'ai eu l'opportunité de travailler dans le secteur de la pétrochimie, une expérience plus qu'enrichissante où j'ai occupé des postes variés dans la logistique et le service clientèle. J'ai voulu consacrer ces 6 dernières années à ma famille et profiter pleinement de voir mes deux filles grandir. Aimant bricoler à mes heures perdues et étant de nature enthousiaste, il m'était cependant impossible de ne pas m'impliquer dans la vie active et associative des villages, crèches ou écoles respectives de mes enfants.

Je considère la bibliothèque de Crans comme un véritable patrimoine communal et j'ai à cœur de poursuivre le travail que toute l'équipe des béné-

voles a entrepris avec passion ces dernières années. Une partie de mon travail sera également consacrée à seconder Marie-Noëlle Gay, municipale de la Culture.

C'est une chance pour moi que de continuer à évoluer dans un rôle de partage, d'échanges et d'écoute, qualités qui sont pour moi si chères à mon bien-être. Et en prime, quel bonheur de travailler dans un environnement pluri-générationnel et multiculturel !

J'espère du fond du cœur pouvoir répondre à vos attentes et me réjouir d'avance de vous rencontrer. A tout bientôt, Gaëlle

Nouveaux horaires de la bibliothèque :

Lundi : 17h30 - 19h30

Mercredi : 13h30 - 17h

Jeudi : 16h - 18h

Samedi : 10h - 12h

Mémento 2018-2019

2 décembre 2018 – Loto – Salle communale
6 décembre 2018 – Soirée d'hiver du Club nautique - Port
9 décembre 2018 – Concert au Temple – Chants de Noël
11 décembre 2018 – Fête de Noël de l'Ecole – Cour d'école
13 décembre 2018 – Repas des aînés – Salle communale
14-15 décembre 2018 – Théâtre La Revue – Salle communale
15 décembre 2018 – Vente des sapins – Pierre Féline
27 janvier 2019 – Concert au Temple – Orgue et trompette
10 février 2019 – Concert au Temple – Musique classique
10 mars 2019 – Concert au Temple – Quintette du Léman, instruments à vent
19 mai 2019 – Soirée cinéma au Temple – Film de Buster Keaton animé musicalement à l'orgue

Culte au Temple à ghoo : 23 décembre 2018 culte avec cène
La table des cultes 2019 n'a pas encore été établie lors de l'impression

Gestion des déchets :

Les ordures ménagères sont levées les mardis matins. Vous pouvez sortir vos poubelles la veille au soir. Les sacs taxés doivent être placés dans une poubelle en dur (selon le règlement) afin que les animaux ne puissent pas les déchiqueter.

Ramassage des ordures ménagères pendant les Fêtes :

Lundi 24 décembre 2018 (en lieu et place du 25 décembre 2018)
Lundi 31 décembre 2018 (en lieu et place du 1er janvier 2019)

Déchetterie :

Tous dépôts dans les déchetteries sont interdits les dimanches et jours fériés et en dehors des heures d'ouverture inscrites sur les panneaux.
Les contrevenants seront désormais amendés dès la première infraction, sans avertissement préalable.

Ramassages des déchets encombrants 2019 :

31 janvier 2019, 28 mars 2019, 23 mai 2019, 25 juillet 2019, 26 septembre 2019, 28 novembre 2019

Compost communal

Horaire d'hiver jusqu'au 19 décembre 2018 :

Mercredi de 15h.00 à 17h.00

Samedi de 09h.00 à 13h.00 non-stop

Fermeture annuelle : du mercredi 19 décembre 2018, à 17h.00, au samedi 5 janvier 2019, à 10h.00

Réouverture les samedis de 10h.00 à 12h.00 dès le 5 janvier 2019 jusqu'au passage à l'heure d'été.

Horaires des bureaux de l'administration communale

Lundi	de 9h00 à 11h30
Mardi	de 9h00 à 11h30
Mercredi	de 9h00 à 11h30 et de 14h00 à 15h00
Jeudi	de 17h00 à 18h30
Vendredi	de 7h30 à 10h00

Fermeture de l'Administration et des Services extérieurs

La Municipalité vous informe que l'Administration et les Services extérieurs seront fermés du vendredi 21 décembre 2018, dès 10h.00, au jeudi 3 janvier 2019, dès 09h.00.

Ils sont venus au monde :

Chiara Crocetti le 1er juin 2018, Soma Davies le 6 août 2018, Eleonora Rubino Sammartano le 19 août 2018, Augusto Cambiaso le 3 septembre 2018, Armel Toubel le 19 septembre 2018, Louis Hedtstück le 6 octobre 2018, Emma Elsasser le 18 octobre 2018, Zoé Ranchère le 29 octobre 2018

Ils nous ont quittés :

Mme Renée Guillet le 28 mai 2018, M. Laurent Corset le 1er juillet 2018, Mme Rosa Bautz le 21 septembre 2018, M. Jean-Claude Barras le 31 octobre 2018, M. Eugène Chappuis le 9 novembre 2018



Crèche de Chavannes-des-Bois
« les Petits Lutins »



Fruits et légumes du jardin permaculture
« Permalab » de la rue Antoine Saladin.



Deux élégants cuisiniers de la Commanderie
des Potes-au-Feu et leurs délicieux Malakoffs.

Impressum

Date: décembre 2018
Editeur: Municipalité de Crans
Imprimeur: BSR Imprimeurs
Papier: Arctic Volume White blanc
Graphisme: Fabrice Nassisi

Grefe communal - CP 24
1299 Crans-près-Céligny
Tél 022 776 26 48
greffe@cransvd.ch
www.cransvd.ch

